

Description

Le coordinateur ou la coordinatrice en médecine ambulatoire accompagnent, sous la supervision du médecin au sein d'un établissement médical, la prise en charge et les soins de patients souffrant de maladies chroniques (orientation Clinique). Ils traitent les questions administratives d'un cabinet médical, d'un centre de soins ou d'une clinique vétérinaire (orientation Gestion): ressources humaines, comptabilité, marketing et assurance qualité.

Leurs principales activités consistent à:

Accompagnement clinique

- établir une première évaluation de la situation (état physique, psychosocial et fonctionnel) de patients souffrant de maladies chroniques (diabète, maladies cardio-vasculaires, rhumatismales ou des voies respiratoires et dégénératives du système nerveux central);
- établir un plan de soins avec le patient et le médecin de famille et accompagner le suivi du traitement;
- gérer les consultations en collaboration avec le médecin de famille et transmettre la mise à jour des données du patient;
- collaborer avec les différents services sociaux et médicaux;
- soutenir et conseiller les patients dans la gestion autonome de leur quotidien ou favoriser les soins prodigués par les proches;
- coordonner, avec d'autres institutions de la santé, la prise en charge à domicile des patients;

Gestion

- planifier les tâches du personnel médical et paramédical en veillant à la disponibilité des salles et des équipements;
- s'occuper des ressources humaines: contrats de travail, assurances sociales, salaires, recrutement, encadrement des salariés, etc.;
- superviser la facturation, la comptabilité débiteurs ainsi que les encaissements;
- gérer les commandes et les stocks de matériel et de médicaments;
- assurer le bon fonctionnement des appareils et des équipements et superviser leur maintenance;
- collaborer avec les assurances maladies et autres assurances, les autorités et les autres cabinets médicaux au sein d'un réseau de soins intégrés;
- élaborer de la documentation dans le but de promouvoir les prestations.

Environnement de travail

Les coordinateurs en médecine ambulatoire travaillent dans un cabinet médical, sous la supervision du médecin et en étroite collaboration avec celui-ci, ou dans de grandes structures médicales en collaboration avec différents professionnels de la santé: médecins, infirmiers, physiothérapeutes, assistants médicaux, assistants en soins et santé communautaire, etc. L'orientation Gestion permet aussi à ces spécialistes d'intégrer un cabinet vétérinaire, où ils sont alors en contact avec les vétérinaires. Ils doivent faire preuve d'une grande disponibilité pour répondre aux différentes demandes. Leurs horaires sont parfois irréguliers.

Formation

La formation de coordinateur ou coordinatrice en médecine ambulatoire est modulaire et s'acquiert en emploi.

Lieu

- Cully/VD.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/ecoles.

Durée

- 1,5 à 2 ans (selon l'école).

Conditions d'admission à l'examen

- certificat fédéral de capacité (CFC) d'assistant-e médical-e (orientations Clinique et Gestion), d'assistant-e en médecine vétérinaire (orientation Gestion) ou titre jugé équivalent;
- ou autre formation du domaine de la santé du degré secondaire II (CFC, certificat de culture générale, maturité, etc.) ou du degré tertiaire (diplôme ES, titre universitaire ou d'une haute école, etc.).

De plus, pour tous les titres mentionnés:

- autorisation de radiographier le thorax et les extrémités (orientation Clinique);
- expérience de 3 ans après la fin de la formation initiale et ayant pratiqué dans tous les domaines de compétences selon l'ordonnance sur la formation professionnelle initiale d'assistant-e médical-e (orientation Clinique) ou dans tous les domaines de compétences nécessaires dans un cabinet médical ou une institution équivalente (orientation Gestion);
- certificat de suivi du cours de formateur-trice en entreprise;
- certificats des modules requis ou attestations d'équivalence.

Titre obtenu

- brevet fédéral de coordinateur ou coordinatrice en médecine ambulatoire, avec mention de l'orientation Clinique ou Gestion.

Contenu

Modules obligatoires communs aux deux orientations
Chronic Care Management (modules de base I et II);
Management de la qualité au cabinet médical.

Module obligatoire spécifiques orientation Clinique
Conseils aux patients chroniques - Maladies diabétiques

2 Modules à choix: Conseils aux patients chroniques - Maladies rhumatismales ou Maladies des voies respiratoires ou Maladies cardiaques/insuffisance cardiaque; Maladies dégénératives du système nerveux central (SNC); Traitement des plaies; Radiologie à fortes doses.

Modules obligatoires spécifiques orientation Gestion
Management du cabinet médical; Gestion du personnel

1 module à choix: Comptabilité; Approfondissement en informatique du cabinet médical; Retraitement des dispositifs médicaux (stérilisation); Radiologie à fortes doses.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Sens de l'accueil
- Facilité de contact
- Esprit de décision
- Discrétion
- Courtoisie et tact
- Présentation soignée

Perspectives professionnelles

Les coordinateurs en médecine ambulatoire exercent leurs activités dans des cabinets médicaux privés ou de groupe, des centres médicaux, dans les services de soins ambulatoires hospitaliers, pour des réseaux de médecins ou encore au sein de cliniques vétérinaires. La situation actuelle du domaine de la santé voit un manque de médecins de premier recours et une augmentation du nombre de cabinets de groupe. Du personnel d'encadrement disposant aussi bien d'une expérience en médecine clinique que des compétences en gestion d'entreprise tels que les coordinateurs en médecine ambulatoire est donc fortement recherché.

Perfectionnement

Les coordinateurs en médecine ambulatoire peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours de formation continue proposés par les instituts de formation et les organisations du monde du travail dans différents domaines: communication, marketing, droit, assurances, etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Conseiller en maladies respiratoires BF/Conseillère en maladies respiratoires BF
- Secrétaire médical/Secrétaire médicale

Adresses

Association romande des assistantes médicales (ARAM)
Secrétariat général
1003 Lausanne
Tél.: 079 380 12 44
<http://www.aram-vd.ch/>

Association suisse des assistant-e-s en médecine vétérinaire (ASAMV)
Caroline Richter-Burgener
Fieschertalstrasse 16
3984 Fiesch
<http://www.vstpa.ch>

Espace Compétences
Route de Grandvaux 14
1096 Cully
Tél.: 021 799 92 60
<https://www.espace-competences.ch>

Ligue pulmonaire suisse (LPS)
Formation continue
Chutzenstrasse 10
3007 Berne
Tél.: 031 378 20 50
<https://www.liguelpulmonaire.ch>

Odamed
OrTra formation professionnelle des assistantes médicales
Seftigenstrasse 310
Case postale 1408
3084 Wabern
Tél.: 031 380 54 58
<http://www.odamed.ch/fr>